

Communiqué de presse du 5 septembre 2013

*Pour une politique publique de lutte contre le bidonville
Pour l'application de la circulaire du 26 août 2012
Pour une reconnaissance de tous les habitants de la commune*

**APPEL À MANIFESTER DEVANT LA MAIRIE DE REZÉ
LE LUNDI 9 SEPTEMBRE À 18 H 30
SOUPE PARTAGÉE ET PRISES DE PAROLES**

**INTERPELLATION DES PARTIS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE
[SECTIONS DU PARTI SOCIALISTE, DES VERTS ET DU PCF DE REZE]
ET DES AUTRES PARTIS REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL
DEMANDE DE RENCONTRES DE TRAVAIL**

Ame Sam Rezé est une association d'intermédiation, créée en 2009 par des habitants rezéens, français et roumains. Elle a pour but de faciliter l'insertion d'un groupe de familles roumaines rencontré sur la friche Rêv'Orient (Pont-Rousseau) au printemps 2009. Quatre ans plus tard, ce groupe, installé depuis le 24 août aux anciennes sablières de Rezé, en est à sa dixième expulsion, à l'initiative ou sous la pression de la ville de Rezé.

rappel des 10 terrains occupés et expulsés depuis la fête des couleurs 2009.
<https://mapsengine.google.com/map/edit?mid=zDuebr96IHcE.kU32IHJ1c-jg>

L'action de la ville de Rezé a fluctué sur certains points : une brève incursion dans une action de médiation sanitaire avec Médecins du Monde et l'Agence Régionale de Santé, aujourd'hui close, le relogement en logement d'urgence de quatre familles, dans un processus de tri arbitraire et quasi-clandestin, un discours faussement bienveillant dans le journal municipal, une viabilisation à minima d'un seul terrain sur les dix successifs, celui du Pendule, viabilisation obtenue en réalité sous la pression du Voyage à Nantes, puis plus rien, ni poubelles, ni eau, ni électricité.

L'action de la ville de Rezé n'a jamais varié sur d'autres points : un refus absolu, répété, obstiné et idéologique de n'engager ni dialogue, ni contractualisation, ni médiation avec ces habitants précaires, ni même avec les habitants français, membres de l'association ; une parole médiatique de certains élus, notamment du maire, devenu entre-temps président de la métropole, discours désastreux à base de stéréotypes, d'amalgames, d'animalisation et de paroles à l'emporte-pièce qui flirtent avec l'innommable ; un accès aux droits partiel et obtenu sous pression associative, scolarisation, mais avec déssectorisation obligatoire et au départ sans aide aux transports, refus de domiciliation au CCAS, absence d'initiative en matière d'accès à l'emploi et à la formation.

Au bout de ces quatre ans, nous disons que l'exécutif municipal de Rezé a gâché un temps précieux et une énergie formidable en faisant comme si ces habitants précaires n'existaient pas. Il a volontairement cassé la dynamique associative habitante et franco-roumaine qui s'est

épuisée devant l'intransigeance, les portes fermées et les paroles haineuses. L'article d'extrême-droite du journal *Valeurs actuelles*, utilisant Rezé comme illustration d'un appel à la haine et à la violence caractéristique de l'anti-tsiganisme contemporain, est un moment sans doute exceptionnel de ce gâchis. C'est un signal d'alarme que la politique publique rezéenne vis-à-vis du bidonville n'est ni juste, ni pertinente, ni efficace.

Aujourd'hui, la politique publique à Rezé n'est pas non plus conforme à la circulaire du 26 août 2012, créée dans le but de proposer des alternatives politiques et opérationnelles au bidonville. Le diagnostic réalisé à l'automne 2012 est indigent et absurde : dix minutes pour évaluer le projet de vie d'une famille de six personnes, absence totale de restitution après cette farce administrative, persistance des expulsions sans anticipation de la suite, refus réaffirmé de tout dialogue, nouvelles paroles malheureuses, etc ... Est-cela l'esprit de la circulaire ? Deux institutions de la République, le Défenseur des Droits et la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme ont pointé l'absence de changement et les carences dans la mise en œuvre de la circulaire. La DIHAL, chargée au plan national de la mise en œuvre de la circulaire, cite, dans son dernier rapport, la métropole nantaise dans le groupe des collectivités réticentes à s'engager.

Pendant des années, la mairie de Rezé s'est défaussée sur d'autres échelles de pouvoir, l'État, l'Europe, Nantes Métropole, en fonction de ses besoins de communication. Aujourd'hui, ce discours démissionnaire et du déni de réalité n'est plus possible. Tous les échelons d'action publique (de la mairie de Rezé au palais de l'Élysée) qui concernent la question du bidonville sont contrôlés par le Parti Socialiste. L'Union Européenne est fortement mobilisée, avec des financements dédiés et sous-utilisés. Aujourd'hui, le fantasme de certains élus locaux est de faire repartir tous ces habitants en Roumanie et ils interprètent ainsi le programme de coopération menée par Nantes Métropole avec les communes roumaines d'origine des familles, programme modeste, fragile et de longue durée. Il y a grand danger politique à généraliser cette interprétation de la coopération de NM en Roumanie et à donner ainsi une caution technocratique à l'anti-tsiganisme.

Dans ce dossier inhabituel et informel du bidonville, la mairie de Rezé n'exerce ni son autorité, ni une action publique forte. Elle démissionne et confie au juge de l'expulsion l'intégration d'habitants précaires dans une métropole attractive et en forte croissance, connue par ailleurs pour la force de ses politiques publiques dans de nombreux domaines.

À peine une semaine après leur expulsion d'un précédent terrain (les Abattoirs), le groupe d'habitants précaires et de plus en plus précarisés, est à nouveau envoyé au tribunal, le 5 septembre 2013, en référé – et en pleine rentrée scolaire.

Avec de nombreux habitants de Rezé, nous constatons qu'il y a mieux à faire et que l'insertion, comme les troubles liés au bidonville, peuvent être maîtrisés dans une action publique de qualité et peu coûteuse.

Nous appelons à manifester devant la mairie de Rezé, le lundi 9 septembre à 18 h 30, pour une politique participative et contractualisée de lutte contre le bidonville et toutes les précarités, pour la mise en œuvre effective de la circulaire du 26 août 2012.

Nous proposons une série de rencontres de travail avec les sections rezéennes du Parti Socialiste, des Verts et du PCF, partis membres de la majorité municipale, ainsi qu'aux autres partis représentés au Conseil Municipal.

Merci à tou-te-s.